

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#75
MARS
2023

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.09

DOSSIER

La Planification à l'heure de la transition

p.14 **EN ACTION**

Le service en charge des jeunes non accompagnés se transforme

p.20 **C'EST PRATIQUE**

On peut tous apprendre les Gestes qui sauvent !



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

MÉTROPOLE

GRAND LYON

#75
MARS
2023

Le service Planification, un collectif de 50 agents (dont quelques absents sur la photo) au sein de la direction Planification et stratégies territoriales, délégation Urbanisme et mobilités.

03

ACTUS

08

**SUR LE TERRAIN
DE LA TERRITO**

Focus sur
Lyon Rive Gauche

09

DOSSIER

La Planification à
l'heure de la transition

14

EN ACTION

Le service en charge
des jeunes non
accompagnés se
transforme

16

REGARDS CROISÉS

D'un lab à l'autre

18

**POINT
D'INTERROGATION**

Comment
la Métropole
soutient-elle
l'expérimentation
Territoire zéro
chômeur ?

19

EN PERSONNE

Cours Fabien, cours !

20

C'EST PRATIQUE

On peut tous
apprendre les Gestes
qui sauvent !

21

LES ASSOS

22

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

24

TEMPS FORTS**DÉCODER
LES SIGLES DES
DÉLÉGATIONS**

DDR : Délégation Développement Responsable
DTEE : Délégation Transition Environnementale & Énergétique
DUM : Délégation Urbanisme & Mobilités
DGEEP : Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public
DSHE : Délégation Solidarités, Habitat & Éducation
DPIAF : Délégation Pilotage & Ingénierie Administrative et Financière
DRHMG : Délégation Ressources Humaines & Moyens Généraux



DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE HÔTEL DE MÉTROPOLE
 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03 - Tél. 04 26 99 37 87
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication : Anne Jestin
Rédactrice en chef : Dominique Yoyo
Coordination et rédaction : Jennifer Schies,
 Yves Estève, Émeline de Suremain, Lucie Rebour
Crédit photos : Jérémy Cuenin, Thierry Fournier,
 Éric Soudan, Anne Thomé

Conception maquette : In Média Res
Réalisation : Atelier Grève-Viallon
Impression : OTT imprimeurs



400 : C'EST LE NOMBRE D'AGENTS VOLONTAIRES POUR ALLER À LA RENCONTRE DES HABITANTS LES 9 ET 10 JUIN PROCHAINS !



Les rencontres métropolitaines leur ont déjà permis d'être formés aux compétences de la collectivité. Ils s'apprentent à aborder, courant avril, la deuxième session de formation qui portera sur l'appropriation du guide d'entretien avec les habitants. Cet entretien permettra de mieux comprendre la connaissance qu'ont les habitants de notre collectivité (missions et points de contacts) mais aussi leur ressenti sur l'avenir du territoire.

Une trentaine de communes au total seront concernées, avec à la fois des stands sur l'espace public et des rendez-vous chez l'habitant. Notre objectif : mieux se connaître, faire découvrir nos métiers et, pour la Métropole, gagner en visibilité ! Une démarche déjà bien riche, comme en témoigne l'un des

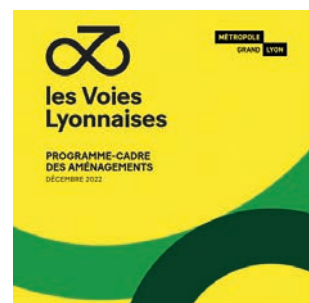
agents volontaires, Zayer Benkeder, responsable de territoire à la subdivision Net Centre Ouest : *« J'ai beaucoup apprécié la démarche du groupe projet qui est venu dans les territoires à la rencontre des agents de terrain. Dans les services urbains, ça nous fait plaisir de voir des collègues des services centraux qui viennent nous parler de leur projet ; c'était motivant pour les agents. J'ai très vite eu envie de m'impliquer, ainsi que les agents de maîtrise, pour encourager le collectif à participer. Et puis nous avons eu la première formation sur les compétences de la Métropole. C'était vraiment bien d'avoir un panel d'agents différents avec des fonctions, des métiers très diversifiés. J'ai beaucoup appris des échanges que nous avons eus à cette occasion. »*

MOBILITÉ

LE PROGRAMME-CADRE DES VOIES LYONNAISES EST SORTI !

Disponible sur Comète et grandlyon.com, ce guide a impliqué trois délégations dans sa rédaction (DTEE, DUM et DGEEP). Leur travail présente en 12 fiches thématiques les préconisations techniques et spécificités des Voies Lyonnaises sous tous leurs aspects : dimensionnement et sécurisation, végétalisation, interface avec les autres usagers (notamment les piétons), visibilité

et lisibilité... À la croisée d'enjeux environnementaux, de mobilités inclusives et de mise en valeur des territoires, le réseau cyclable des Voies Lyonnaises vise à rééquilibrer l'espace public pour tous les modes actifs avec une infrastructure séparée de la chaussée sur les 12 lignes et 250 km de réseau. Merci à tous les agents qui se sont mobilisés pour la rédaction et la diffusion de ce programme-cadre.



AGENDA



Depuis 1993, chaque 22 mars, les Nations Unies célèbrent la valeur de l'eau. Cette Journée mondiale de l'eau est l'occasion de rappeler l'importance de cette ressource, qui pour certains peut sembler totalement acquise, mais qui pour des millions d'habitants reste encore un luxe. La Métropole de Lyon propose avec ses partenaires - les associations Eau à Lyon et La pompe de Cornouailles, Arthropologia et la fédération de pêche du Rhône - des rendez-vous sur les thématiques de l'eau, du 22 au 25 mars, avec pour objectif de donner à voir et à comprendre dans quel écosystème nous sommes.

➔ **Programme complet des animations sur grandlyon.com/services/apprenons-a-preserver-leau**

DÉCHETS

DÉPLOIEMENT DES BORNES À COMPOST SUR L'AGGLOMÉRATION

Après la mise en place de plus de 550 bornes à compost, depuis fin 2021, sur 7 communes, le déploiement du nouveau service de collecte des déchets alimentaires poursuit son expansion en 2023 sur 6 arrondissements de Lyon. Les équipes de la direction adjointe des déchets (DTEE) et de la DGEEP ont pour objectif d'installer, dès le mois d'avril, 307 bornes dans les 1^{er}, 4^e et 8^e arrondissements de Lyon. Puis, la pose de 384 nouvelles bornes, de septembre à octobre, dans les 2^e, 3^e et 6^e. Ces bacs de collecte viendront s'ajouter aux 200 du 7^e, aux 270 de Villeurbanne et à la centaine déployée sur les communes de l'Ouest. Depuis 2021, plus de 1 500 tonnes de déchets alimentaires ont été triées



par les habitants, collectées et traitées pour être transformées en compost. Rappelons que tous les déchets alimentaires, y compris des restes de viande, des os, le marc de café et les filtres, les sachets de thé, les fleurs et plantes mortes, les serviettes et essuie-tout en papier peuvent être valorisés dans les bornes à compost.



DÉMOLITION DU BÂTIMENT M+M

En février et mars 2023, les travaux de démolition de la partie sud du bâtiment M+M ont commencé aux abords de l'Hôtel de Métropole. L'ultime phase de démolition aura lieu entre mai et décembre 2023, suivie par la construction du bâtiment M Lyon. ➔ + d'infos : lyon-partdieu.com

LITTÉRATURE

LES AGENTS-LECTEURS ONT VOTÉ POUR LEUR ROMAN PRÉFÉRÉ

Suite à des discussions passionnées pour défendre leurs livres préférés, les 57 agents du comité de lecture de la Métropole ont voté pour le lauréat 2023 du Prix Summer. C'est la 4^e année que la Métropole participe à cette belle aventure littéraire et humaine. Parmi les 5 livres en compétition, c'est celui d'Anthony Passeron « Les enfants endormis » qui a le plus touché nos agents-lecteurs, un roman qui mêle habilement l'histoire générale du sida à l'histoire intime et familiale de l'auteur. Ce vote s'additionne à ceux des comités de lecture des bibliothèques de la Métropole, soit environ 700 votants. À la rédaction de cet article, le suspense

reste entier car nous ne connaissons pas encore le lauréat qui aura été dévoilé le 3 mars à la fête du livre de Bron.

➔ Pour le savoir, rendez-vous sur fetedulivredebron.com



AGENDA



DU 31 MARS AU 10 AVRIL À EUREXPO

Nos collègues de la direction de la communication y tiendront un stand sur les compétences de la Métropole, avec une exposition montrant aux visiteurs l'ampleur des services rendus chaque jour par la collectivité aux Grands Lyonnais.



DU 20 AU 23 MARS

Exposition « Prévention des maladies cardiovasculaires et gestes qui sauvent » et formations aux gestes qui sauvent (sur inscription) à l'Hôtel de Métropole. Ces actions se déploieront sur différents sites de la collectivité courant 2023.

➔ + d'infos sur [Comète](#)

ÉNERGIE

VERS UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE, LA SUITE DE LA CAMPAGNE INTERNE SUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Ce mois-ci, focus sur la sobriété numérique. Préférer les appels téléphoniques aux visio-conférences, nettoyer régulièrement sa boîte mail, privilégier l'envoi de liens vers des fichiers partagés plutôt que des pièces jointes, utiliser la messagerie instantanée au lieu du mail pour les échanges du quotidien... Des « écogestes » simples pour rendre le numérique plus durable et responsable.

➔ Retrouvez toute la campagne sur **Comète**



➔ Pour approfondir le sujet, nous vous invitons à revoir le webinaire 11h11 l'instant Métropole sur la sobriété énergétique.



ÉCONOMIE / EMPLOI

FESTIVALS MÉTIERS EN MARS

Les 22 et 23 mars, le festival LYVE revient pour la 5^e édition ! « Chaque événement ludique et convivial apportera un contenu utile et concret pour découvrir le monde de l'entrepreneuriat » explique Manon Dubourg, cheffe de projet LYVE, direction Action et transition économiques (DDR), en charge de la coordination du festival.

➔ lyve-lyon.com

Dans le même concept, en soutien à la filière de la restauration-hôtellerie-événementiel et dans

le cadre du schéma métropolitain du tourisme responsable, RHEVE festival a été créé cette année par une équipe de la direction Valorisation territoriale & relations internationales (DDR) pilotée par Laura Howlett et en partenariat avec l'office du tourisme de Lyon et la maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi. Du 29 mars au 1^{er} avril, des animations ouvertes au grand public seront proposées dans 30 lieux métropolitains. Parlez-en autour de vous !

➔ rhevefestival.com

DÉCÈS



Nous avons appris avec une immense tristesse le décès de notre collègue **Aude Josquin**. Responsable des Relations sociales de 2015 à 2018, elle était depuis plus d'un an chargée de mission au sein du SRH de la DSHE. Aude s'est toujours impliquée professionnellement, notamment sur le champ des Ressources humaines qu'elle a investi avec énergie, humanité et générosité. Aude était une collègue engagée et appréciée dans ses missions au service de la collectivité. Nous adressons nos sincères condoléances et notre soutien à sa famille.



AGENDA

27 & 28 MARS :
CONSEIL DE LA MÉTROPOLE



DU 27 AU 31 MARS

Exposition, conférence, stands, causeries... À l'occasion du vote du Projet métropolitain des solidarités 2023-2027 à l'Hôtel de Métropole, découvrez les engagements de la Métropole et rencontrez les équipes et partenaires qui portent ce grand projet.

➔ + d'infos et inscriptions sur **Comète**



DU 27 MARS AU 7 AVRIL

Cet événement 100 % web mettra en lumière les outils et services conçus par la Métropole et ses partenaires pour présenter concrètement les actions qu'elle mène en matière de développement durable. Vous êtes invités chaque jour, entre 12h et 14h, à rejoindre des ateliers thématiques en ligne :

- Agir dans votre quotidien pour le climat
- Engager votre organisation dans une démarche de transition
- Découvrir et tester des outils innovants

➔ Pour en savoir + et vous inscrire : demarches.toodego.com/la-quinzaine-du-climat/



SÉMINAIRE

LA FONCTION RH : HARMONIE ET CONVIVIALITÉ !

Le 31 janvier, plus de 200 agents de la fonction RH (DRH, SRH et direction Responsabilité sociale et préventions) se sont réunis pour la première fois depuis 2019. Cette rencontre répondait à un double objectif : réunir tous les acteurs RH du quotidien et vivre un temps de cohésion ensemble. Aidés d'un

quatuor professionnel à cordes, il s'est agi en peu de temps de se mettre au diapason les uns les autres pour produire une harmonie collective et révéler autrement les synergies collaboratives mises en œuvre dans les missions et cœur de métier RH du quotidien. Un moment collectif apprécié de tous !



ACTUS RH

PLUS DE 500 ACTIONS COLLECTIVES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES

Chaque fin d'année, les SRH et la DRH procèdent au recensement des besoins de formations collectives pour l'année suivante. Cela permet l'élaboration de l'offre annuelle de développement des compétences, présentée en Comité social territorial avant mise en œuvre. Cette offre, complémentaire aux formations individuelles, regroupe l'ensemble des actions collectives du CNFPT, mais aussi les modules animés par des formateurs internes ou par des prestataires externes. Pour 2023, ce sont plus de 500 actions de formation qui sont proposées et qui

couvrent tous les champs d'intervention de la Métropole : médico-social, urbain, développement responsable, environnement, bâtiments, ressources... Ces actions « métiers » concourent au renforcement des compétences professionnelles sur le poste de travail et sont pilotées par les SRH, au plus près des besoins et des projets des directions. D'autres actions dites transverses vont, quant à elles, permettre la mise en œuvre de la responsabilité sociétale de l'employeur, concourir à la modernisation de l'administration ou favoriser l'évolution



professionnelle et l'employabilité des agents. Une partie de cette offre est dédiée aux 1200 managers de la collectivité, afin de les accompagner au mieux dans leur rôle et leur posture d'encadrant. En 2023, la fonction RH poursuivra la diversification des formats de formation (digital, ludo-pédagogie, réalité

virtuelle, formation en situation de travail...) afin de proposer des actions qualitatives et adaptées aux attentes des apprenants.

✂️ **Offre de formation disponible sur Comète à partir du 17 mars, rubrique Ressources humaines > Mes besoins de formation**

JOBS D'ÉTÉ 2023 : C'EST LE MOMENT !



Comme chaque année, la Métropole propose aux jeunes des offres d'emploi d'une durée d'un mois au cours de l'été. 350 offres sont proposées sur les 59 communes du territoire. Les conditions pour postuler sont : avoir au moins 18 ans, être étudiant ou bénéficiaire du RSA ou du RSJ ou être accompagné par une mission locale.

- Du 1^{er} au 31 mars : candidatures ouvertes pour des postes administratifs et à l'IDEF
- Du 1^{er} mars au 30 avril : candidatures ouvertes pour des postes de cantonniers, d'éboueurs ou au sein des espaces verts.

✂️ **Infos sur Comète et sur www.grandlyon.com rubrique Jobs d'été**

PROMOTION INTERNE 2023

Les agents de maîtrise (catégorie C) peuvent déposer leur dossier de candidature jusqu'au 24 mars. La sélection et les entretiens auront lieu en mai-juin. Les campagnes d'avancement de grade pour les catégories A et B et la campagne d'entretiens professionnels se dérouleront ultérieurement.

✂️ **Infos sur Comète et auprès de vos gestionnaires RH**

PRESTATIONS SOCIALES, UNE AUGMENTATION POUR ACCOMPAGNER L'INFLATION

Se fondant sur les circulaires interministérielles annuelles de la Fonction publique d'État qui a décidé d'une augmentation exceptionnelle des prestations sociales, les dernières évolutions ont été mises en application par la Métropole au 1^{er} février 2023. Les prestations concernées portent sur le restaurant administratif, les séjours d'enfants et les enfants porteurs de handicap.

✂️ **Pour accéder au détail, consultez la note de service 2023-03 sur Comète.**

PROCHAIN TEMPS D'ACCUEIL

DES NOUVEAUX ARRIVANTS :
le 30 mars à 14h à l'Hôtel de Métropole



Vue du ciel depuis le parc de Gerland (Lyon 7)

Focus sur Lyon Rive Gauche

Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur la direction territoriale de Lyon Rive Gauche, pilotée par Catherine Raffin-Dewaele et son adjoint Pascal Demasson.

Leurs équipes interviennent sur un territoire de 2 670 hectares où vivent 321 644 Grands Lyonnais.

Près de 770 agents de proximité y travaillent au quotidien :

- au sein des 7 Maisons de la Métropole de Lyon du territoire, pour accueillir en moyenne 106 985 usagers ;
- dans les services urbains pour le nettoyage, la voirie et la collecte ;
- au sein des 13 collèges publics.

✂ Pour aller plus loin, une présentation en images est à découvrir sur [Comète](#), rubrique Territorialisation des services.



Audrey Hidalgo, médecin PMI en consultation nourrisson à la MDML Corneille (Lyon 3)



Pose d'asphalte porphyré pendant les travaux de requalification de la promenade Moncey (Lyon 3)



Dépôt de la subdivision de collecte COL Sud à Gerland (Lyon 7)



Fouad Medjahed, agent de nettoyage, au volant d'une balayeuse BT medium sur le cours Franklin Roosevelt (Lyon 6)



Marcelle Bercy, agent de restauration en régie exemplaire au collège Gisèle Halimi (Lyon 7), ouvert en septembre 2021



Fouad Medjahed, agent de nettoyage, au volant d'une balayeuse BT medium sur le cours Franklin Roosevelt (Lyon 6)



BÉATRICE VESSILLER,
vice-présidente à l'urbanisme
et au cadre de vie

Trois ans après sa révision générale en 2019, le plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) a fait l'objet d'une première modification votée le 21 novembre dernier au Conseil de la Métropole. Tout en restant dans le cadre du plan d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLU-H, cette modification s'articule autour de trois axes principaux : adapter le territoire métropolitain à la transition écologique, renforcer notre politique en faveur du logement abordable et maintenir l'activité économique et commerciale en ville. Décryptage avec Béatrice Vessiller, vice-présidente à l'urbanisme et au cadre de vie.

LA PLANIFICATION À L'HEURE DE LA TRANSITION

À bien y regarder, la modification n°3 du PLU-H repose sur des enjeux sociaux et environnementaux. Le document est très dense, pouvez-vous néanmoins nous en donner quelques exemples ?

BV : En matière de solidarité, le document prévoit notamment de développer la mixité sociale dans 46 communes (sur 59) où nous augmentons les taux de logement social dans les opérations de construction, en intégrant le bail réel solidaire (BRS) dans certains secteurs. Il s'agit notamment d'atteindre le taux SRU* de 25 % dans les communes encore déficitaires. Sur le plan environnemental, nous protégeons 27 hectares d'espaces verts supplémentaires, 32 hectares de boisement avec des espèces protégées et nous basculons 84 hectares initialement promis à une urbanisation future pour les sanctuariser en espaces naturels ou agricoles. Nous renforçons des obligations de plantations de pleine terre dans les opérations immobilières pour végétaliser davantage la ville et offrir une meilleure qualité d'usage aux résidents. Nous réduisons à Lyon et Villeurbanne le nombre de places de stationnement pour les nouvelles constructions, pour accompagner la baisse du taux de motorisation et des déplacements effectués en voiture, tout en doublant le nombre de places pour les vélos. Dans les quartiers très bien desservis par les transports, la Presqu'île et la Part-Dieu, on passe même de 6 places pour 10 logements à 1 place pour 10 dans les parkings des nouveaux immeubles.

Et les grands projets structurants ?

BV : La Métropole ne vise plus l'attractivité à tout prix, mais la qualité de vie. Le document prévoit plusieurs orientations d'aménagement et de programmation (OAP) pour encadrer plus étroitement les futures opérations sur le territoire. Pour prendre des exemples concrets, c'est le cas au nord de la place du Lac, à la Part-Dieu, où nous voulons un espace vert jusqu'au pied de la Tour Part-Dieu, à Mazargan dans le 7^e arrondissement avec une traversée ouverte

au public ou un peu plus loin sur le site de l'ancienne clinique Trarieux, dans le 3^e, où un accord a été trouvé avec le promoteur pour enlever un bâtiment à construire par rapport au projet immobilier initial.

Allez-vous faire une nouvelle modification du PLU-H d'ici à la fin du mandat ?

BV : Oui. La modification n°4 est déjà lancée, pour deux raisons.

D'une part, parce nous n'avons pas pu tout traiter dans la modification n°3, même si nous avons des équipes qui se sont fortement mobilisées dans nos services et je veux saluer la qualité de leur travail.

« Le grand principe de la modification n°3 du PLU-H est la transition écologique et solidaire de l'agglomération. »

D'autre part, parce qu'il y a des projets urbains qui ont mûri et qu'il faudra intégrer, comme les friches Nexans à Gerland ou ABB à Décines. On va aussi continuer l'analyse des zones d'urbanisation future avec de possibles « rétrozonages » en terres agricoles ou naturelles, puisqu'on a encore beaucoup de capacité à construire dans les zones déjà urbanisées et que nous voulons anticiper l'objectif du zéro artificialisation net (ZAN). Dans cette logique, nous densifierons les transports en commun autour des lignes fortes. Enfin, nous engageons la réflexion sur les énergies renouvelables et le bio-climatisme dans la construction. L'actualité et la crise des prix de l'énergie ne peuvent que nous encourager à avancer dans ce sens.

*La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) vise à densifier de manière raisonnée les espaces déjà urbanisés afin d'éviter l'étalement urbain.

Un renouveau nécessaire

L'organisation du service Planification au sein de la direction Planification & stratégie territoriales (DPST/DUM) n'avait pas évolué depuis plus de 10 ans ! L'arrivée d'un nouvel exécutif, la réorganisation de la direction et de nouveaux défis en perspective ont été autant d'opportunités pour lancer le projet de service

Planification. Cette nouvelle organisation déployée depuis l'automne 2022 est le fruit de plus d'un an de travail d'une pluralité d'acteurs dont les principaux sont bien sûr les agents. Retour avec Anne Besnehard, directrice de la DPST, sur un projet de service structurant, dynamique et faisant écho aux défis de demain !



Une partie du comité de projet et de pilotage, de gauche à droite : Anne Besnehard, Rachel Loiseau, Louisa Naegelin, Pauline Chambe, Céliène Maquart, Véronique Radisson

Pour commencer, quels étaient les enjeux de cette réorganisation ?

AB : Nous avons trois enjeux principaux, à commencer par celui de nous inscrire pleinement dans la nouvelle organisation métropolitaine. C'est-à-dire rechercher quelle pouvait être la cohérence de nos missions et de nos périmètres d'intervention, à l'intérieur de la direction et en lien avec notamment le découpage des Conférences territoriales des maires (CTM).

Nous nous sommes ensuite attachés à produire un véritable récit, consolidé et pluridisciplinaire sur le processus de fabrication de la ville, à la lumière des orientations politiques : ville décarbonée et apaisée, qualité urbaine (habitat, cadre de vie), urbanisme transitoire, végétalisation de l'espace public, désimperméabilisation, trame noire, nouvelle compétence métropolitaine en matière de Règlement local de publicité (RLP) et Site patrimonial remarquable (SPR), objectif de zéro artificialisation nette, échelle supra-métropolitaine, nouveaux projets d'urbanisme, nouveaux concepts et outils de planification...

Le 3^e enjeu était de mettre en avant les équipes, leur investissement et la qualité du travail produit. Pour ce faire, nous avons réorganisé les charges de travail et opéré un « décloisonnement » entre les métiers et les territoires, et ce dans un contexte de changement majeur (orientations politiques, crise sanitaire, développement du télétravail...).

Comment cette réorganisation s'est-elle opérée ?

AB : Nous avons d'abord commencé en février 2021 à faire, avec les agents, un bilan de notre organisation en matière de planification urbaine, en capitalisant notamment sur les travaux menés antérieurement, auxquels nous avons associé un panel de bénéficiaires et partenaires (internes/externes) du service. L'objectif était de disposer d'un socle de connaissances partagées pour nous permettre de proposer ensuite une organisation adaptée aux objectifs de ce mandat.

Tout cela dans une démarche que nous

avons voulu la plus ouverte et participative possible. Nous avons recherché le meilleur niveau d'information, de compréhension et d'appropriation du projet. Pas moins de cinq plénières et plusieurs réunions (notamment par métier) ont été organisées à cet effet avec une comitologie transversale (Comité de projet, Comité technique...) et l'appui du service d'accompagnement à la transformation (DVMAP).

Au final, qu'est-ce que la réorganisation a principalement changé ?

AB : Nous sommes passés de 6 à 5 unités territoriales afin de cadrer avec les périmètres des CTM, tout en recentrant les missions de ces unités sur la production des documents de planification et en maintenant une unité spécifique pour le RLP. Nous avons également mis en place une unité qui n'existait pas jusqu'alors : l'Unité dessin et avis métropolitain (UDAM). Enfin, face à un contexte juridique de plus en plus complexe, nous avons pris le parti de renforcer la fonction juridique de la direction.

La Planification à la croisée des politiques publiques

Après une vingtaine d'années au sein de services déconcentrés de l'État en lien avec le ministère de la Transition écologique, Éric Sbrava intègre la Métropole en juin 2021 pour porter le projet du service Planification et piloter son activité. Il a expliqué à l'équipe du Petit Métropolitain ses missions et partagé son expertise.

Des missions et un positionnement éminemment transversal

« Les missions principales du service Planification sont, par essence-même, de nature transversale » explique-t-il. Elles s'articulent autour du pilotage des évolutions du PLU-H, d'une activité de conseil et d'accompagnement des communes et porteurs de projets pour sa mise en œuvre, de la production des avis métropolitains sur les autorisations liées au droit des sols (permis de construire, déclaration préalable...) et de la conduite de l'élaboration d'un nouveau document de planification à forts enjeux pour la Métropole, le Règlement local de publicité.

La traduction territoriale et réglementaire de politiques publiques

Quant à savoir ce qu'est la Planification, Éric Sbrava la définit comme un exercice de traduction territoriale et réglementaire de politiques publiques de la Métropole aussi variées que le développement d'une offre de logements diversifiés, la réponse aux besoins d'accueil d'activités économiques, d'équipements d'intérêt général et de services, de protection des espaces naturels et agricoles. Elles ont toutes pour fils conducteurs des enjeux de transition écologique, de sobriété dans l'usage des ressources et de l'énergie, de préservation de la qualité urbaine, architecturale et paysagère, de gestion rationnelle des mobilités... Il s'agit d'abord d'un exercice de transversalité, au demeurant fort complexe, entre les nombreux services et partenaires de la Métropole en charge des politiques publiques précitées.



Un collectif renouvelé ! De gauche à droite : Christophe Cwiklinski, Éric Sbrava, Vivien Muyshondt, Joséphine Di Marco, Maureen Pepin, Laurent Fillod, François Favre, Marie Michot, Henri Bertrand, Claire Pomeroy

Un PLU-H sous contrôle

« Le service de la Planification, ajoute Éric Sbrava, est très largement investi dans la mise en œuvre qualitative et vigilante du PLU-H. Nous conseillons et accompagnons les projets d'acteurs publics ou privés et lorsque les enjeux d'intégration architecturale et de paysage le justifient, nous sollicitons le renfort d'architectes conseils ». La production des avis métropolitains sur les autorisations au titre du droit des sols, dont la compétence relève des maires, est aussi une

mission essentielle et transversale pour porter les compétences de la Métropole. Enfin, à en croire Éric, l'élaboration du premier Règlement local de publicité à l'échelle de la Métropole s'est avérée être un exercice très stimulant pour les équipes. Conçu pour améliorer la qualité de nos paysages urbains en redéfinissant l'implantation des enseignes et publicités, il a nécessité beaucoup de transversalité et d'échanges avec nombre de partenaires.

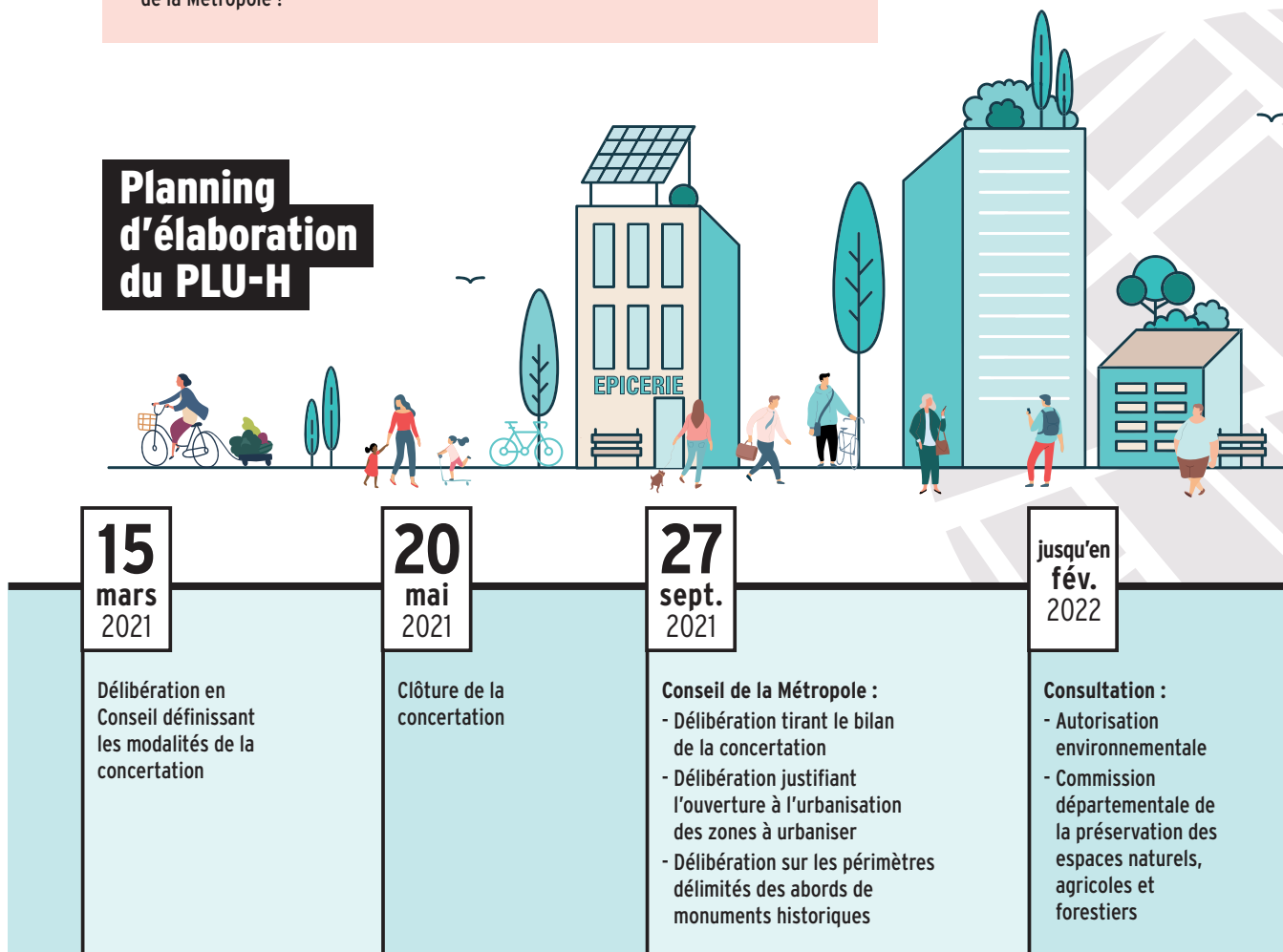
Henri Bertrand,
responsable adjoint du service Planification

Le gardien du temple

Il n'y a pas un Plan d'occupation des sols (POS), un PLU, un PLU-H qui ne soient passés entre ses mains ces trente dernières années. Cet homme, cet amoureux fou de Lyon dont l'histoire se confond avec celle de la Métropole, c'est Henri Bertrand, responsable adjoint du service Planification. Il aura fait toute sa carrière à la Planification urbaine. Un hasard ? Pas tout à fait. Déjà tout petit, il construisait des villes en Lego. Il aura fait de sa propension à assembler un métier. À un changement d'échelle près, la vision est la même, sauf que, jeune urbaniste, il lui aura fallu apprendre à jongler et à croiser avec les différentes politiques publiques (habitat, environnement, économie, social...), avec le résultat que l'on connaît aujourd'hui lorsque l'on a la chance d'habiter la Métropole de Lyon. La ville, le territoire ont changé, mais pas seulement, c'est aussi à l'entendre « *une façon de voir qui a évolué avec les premières politiques en matière de développement durable. Les années 90 ont été marquées par la fin de l'étalement des zones urbaines et des grands ensembles (concrétisée par la loi SRU). Un premier changement suivi 20 ans après par la loi Climat et résilience de 2022, où l'idée est de réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville* ». Que de changements dans une vie et accessoirement dans celle des habitants de la Métropole !



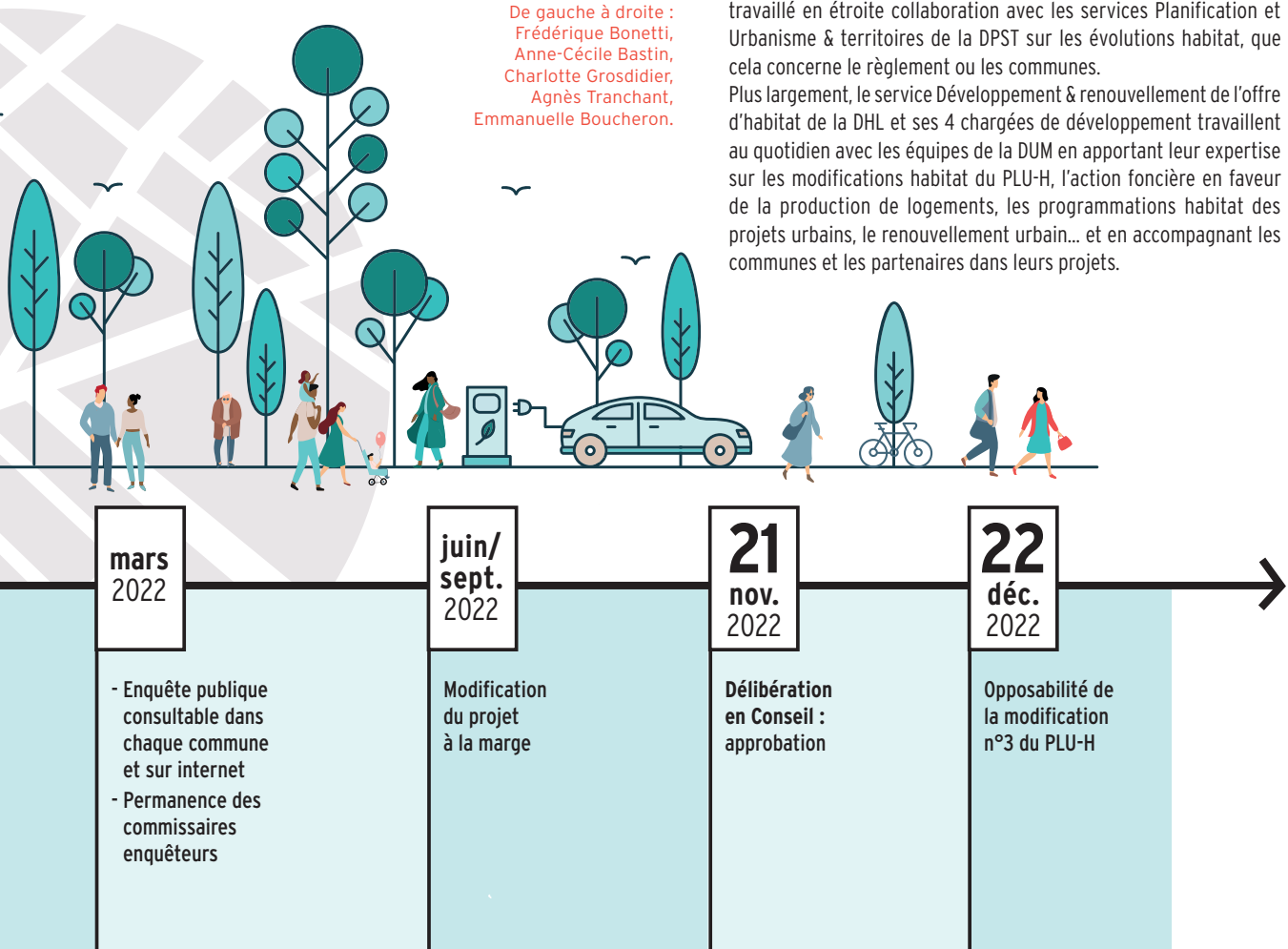
Planning d'élaboration du PLU-H



Le H comme Habitat de PLU-H



Direction Habitat et logement
De gauche à droite :
Frédérique Bonetti,
Anne-Cécile Bastin,
Charlotte Grosdidier,
Agnès Tranchant,
Emmanuelle Boucheron.



Attardons-nous un instant pour clore ce dossier, sur le H de PLU-H. Que signifie-t-il ? Tout simplement que le Plan local d'urbanisme (PLU) s'est vu adjoindre le programme local de l'habitat (PLH). L'intégration de la politique de l'habitat dans le PLU-H permet ainsi de relier « l'habiter » dans ses dimensions classiques, y compris sociales, avec « l'espace » et son organisation. Résultat, le PLH acquiert une dimension « urbanisme » qu'il n'avait pas jusqu'alors et le PLU gagne en précision et outils sur le volet « habitat ».

Avant de regarder concrètement les interactions qui existent entre les directions Habitat & logement (DHL/DSHE) et Planification & stratégies territoriales (DPST/DUM), rappelons que la DHL a pour mission de définir, décliner et mettre en œuvre la politique de l'habitat et du logement sur les 59 communes du territoire. C'est-à-dire, tant pour le parc privé que social, de veiller à la production et au renouvellement d'une offre d'habitat abordable, à l'amélioration de la qualité du parc de logements existants, ainsi qu'à l'accès et maintien dans le logement des personnes en grande difficulté.

Des collaborations quotidiennes entre la DHL et la DPST

En lien avec les équipes de la DPST, la DHL coordonne le volet habitat du PLU-H et sa mise en œuvre. Lors des modifications du PLU-H (révision en 2019, modification n°3 en 2022 et n°4 en cours), elle a travaillé en étroite collaboration avec les services Planification et Urbanisme & territoires de la DPST sur les évolutions habitat, que cela concerne le règlement ou les communes.

Plus largement, le service Développement & renouvellement de l'offre d'habitat de la DHL et ses 4 chargées de développement travaillent au quotidien avec les équipes de la DUM en apportant leur expertise sur les modifications habitat du PLU-H, l'action foncière en faveur de la production de logements, les programmations habitat des projets urbains, le renouvellement urbain... et en accompagnant les communes et les partenaires dans leurs projets.

LE SERVICE EN CHARGE DES JEUNES NON ACCOMPAGNÉS SE TRANSFORME



(en haut à gauche) Marie Jacquot, Sylvain N'kongolo, Marine Jousselin, Ismahène Jabri, Alexis Gauge, Nassira Meskine, Ozeima Debey, Zoé Flachard, Gabriel Provost, Coralie Bernigaud ; (en bas à gauche) Damien Rey, Yazid Cid, Yasmine Kartiou, Christelle Mougeot, Elora Gerard, Julie Hatangimana, Eric Bonnet-Suc, Fatima Berda, Ambre Villecourt, Sofia Lachal, Aline Freland ; (absents) Sophie Lupo, Léa-Sylvie Chapuis, Capucine Vouaux, Manon Chalmeau, Claire Panalier, Gaëlle Breon, Aude Thieulent, Souad Youssoufa

Un mineur non accompagné (MNA) est un jeune de moins de 18 ans sans représentant légal sur le territoire français. En perte de repères, avec un parcours migratoire difficile, ces jeunes sont pris en charge par l'unité MNA, communément appelée la MEOMIE. Depuis un an, le service a amorcé un projet de transformation avec l'appui conseil du service Accompagnement à la transformation (DVMAP) et des acteurs ressources.

Un service confronté à de nombreuses évolutions

Cette équipe pluridisciplinaire compte aujourd'hui 32 agents. Le site principal est localisé au 210 cours Émile Zola à Villeurbanne, et une partie de l'équipe administrative et celle qui accompagne les jeunes majeurs à la MDML Foch.

Malgré l'investissement remarquable des agents du service pour faire face à ces évolutions et à la hausse des publics accompagnés, ce dernier est désormais sous-dimensionné. Les locaux sont difficilement aménageables, notamment pour améliorer la sécurité des agents. La diversité des lieux de travail provoque un manque d'harmonisation des pratiques et un besoin de cohésion d'équipe. Enfin, les nombreuses évolutions du cadre légal d'accompagnement demandent un renforcement de l'offre juridique.

Les dates-clés

2011

La Mission d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers (MEOMIE) est créée au sein du département du Rhône.

2015-2017

La MEOMIE rejoint la direction Prévention et protection de l'enfance de la Métropole pour devenir l'unité MNA.

2018

La Métropole confie la mise à l'abri et les évaluations des jeunes à l'association Forum Réfugiés. Une fois reconnus mineurs par le juge des enfants, ils sont pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance de la Métropole jusqu'à leur majorité.

2021

L'unité assure progressivement, dans une logique d'harmonisation des pratiques et pour éviter les ruptures dans les accompagnements, le suivi du public des jeunes MNA devenus majeurs dans le cadre des « contrats jeunes majeurs ». Conditionné par plusieurs critères dont un emploi ou une scolarité, il leur permet d'être accompagnés plus longtemps (au plus tard jusqu'à 21 ans).

7 février 2022

La loi Taquet de protection des enfants entre en vigueur, élargissant notamment la possibilité d'accompagnement des jeunes majeurs.



Un projet de transformation collaboratif

Dans ce contexte de forte évolution, la direction Prévention et protection de l'enfance (DPPE/DSHE) a souhaité engager les équipes de l'unité dans une réflexion collective globale. Sous la houlette de Marie-Isabelle Comte et Marie Jacquot, respectivement directrice de la DPPE et responsable de l'unité MNA, avec l'appui conseil du service Accompagnement à la transformation (SAT), représenté par Frédéric Diet, une phase de diagnostic de l'existant est menée avec les professionnels début 2022.

Les temps d'échanges ont permis de faire émerger une silhouette d'organisation, l'étude de faisabilité d'un site unique pour le futur service, l'expression des besoins autour de l'aménagement des locaux, de l'accueil, des formations, de l'équipement informatique, etc. C'est aussi l'occasion d'un partage d'expérience, notamment avec les territoires. Les acteurs ressources sont également à l'œuvre pour accompagner les équipes dans les différents volets de ce projet : Ressources humaines, Prévention, MOI et logistique, Communication, Juridique.

Les livrables issus de ces travaux ont fait l'objet d'un examen par les instances de suivi et pilotage du projet, en parallèle de l'étude d'impacts menée sous l'angle de la prévention des risques professionnels, puis ont été soumis à l'avis des instances CHSCT et CT fin 2022.



4^e plénière le 15 décembre 2022 à l'Hôtel de Métropole, en présence de Daphné Gripp (directrice Ressources), Alexandre Bijoux (responsable de l'unité MOI et logistique), Marie-Isabelle Comte et Marie Jacquot (DSHE)



Marie Jacquot,

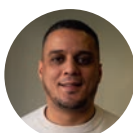
responsable de l'unité MNA (DSHE)

« Depuis 2015, le nombre de mineurs non accompagnés a été multiplié par 5 sur le territoire métropolitain, soulevant des enjeux importants en matière de protection de l'enfance. Depuis mon arrivée en 2019, j'ai travaillé avec des équipes pleinement investies sur le terrain et désireuses de mettre leur expérience à profit pour faire évoluer l'organisation du service. Malgré une charge de travail importante, elles ont pleinement contribué à la structuration des procédures et ont alimenté le projet de transformation du service tout au long de l'année 2022. »



Frédéric Diet, consultant du SAT (direction Valorisation et modernisation de l'action publique)

« Suite à une étape essentielle de cadrage du projet avec les parties prenantes, la mobilisation large des 32 agents a été rendue possible, malgré un contexte métier difficile : au total, 4 plénières et 27 ateliers ont permis, entre mars et septembre 2022, la contribution directe des agents et managers aux travaux de diagnostic puis aux projections d'organisation pour l'unité MNA. Quel chemin parcouru pour une belle œuvre collective ! »



Yazid Cid,

travailleur social Jeunes majeurs

« J'ai intégré le pôle Jeunes majeurs en septembre 2022. Avant, j'étais éducateur spécialisé à l'IDEF. Ce pôle a été mis en place il y a un an et compte 5 travailleurs sociaux. En ce moment, j'assure le suivi actif de 126 jeunes. Nous travaillons étroitement avec le pôle Mineurs, la juriste du service et notre réseau associatif, ce qui nous soulage dans leur accompagnement quotidien et administratif. Actuellement, je navigue entre 2 lieux de travail. Les locaux prévus par la réorganisation vont nous permettre de réunir toutes les équipes. Cela va favoriser la transversalité de nos accompagnements et rendre notre travail plus efficient. »



Souad Youssoufa,

secrétaire au pôle administratif

« Je suis arrivée dans l'équipe en 2019, d'abord en tant qu'agent d'accueil puis au pôle administratif. Cette réorganisation était nécessaire. Grâce à l'arrivée de nouvelles recrues, les jeunes seront mieux pris en charge, leur parcours sera plus cohérent. On a tous beaucoup apprécié le fait de pouvoir donner notre avis, faire part de nos besoins. Nos conditions de travail vont être améliorées avec des locaux adaptés à nos usages. L'accueil va notamment être repensé et sécurisé. De plus, on se sentait isolés, avec des missions méconnues. Cette année, on a pu échanger avec les collègues d'autres services sur des problématiques communes. Nous avons aussi une meilleure visibilité au sein de la collectivité. »

Une nouvelle organisation prometteuse

La phase de mise en œuvre progressive du futur service s'ouvre désormais et donne des perspectives à court terme : en 2024, le service réunira 44 professionnels sur un site unique. La nouvelle organisation sera structurée en trois unités : accueil, activités administratives et juridiques ; accompagnement MNA ; accompagnement Jeunes majeurs.

Nous connaissons bientôt la future localisation et le nouveau nom de ce service métropolitain. Un nom qui devra correspondre à l'évolution des missions du service, réaffirmer son caractère métropolitain, intégrer les publics mineurs et majeurs... et être facile à prononcer ! Un sacré challenge qui a entraîné des remue-ménages en plénière, des boîtes à idées remplies par les équipes et des échanges avec la DSHE et l'Exécutif.

Ce projet de réorganisation de l'unité MNA s'inscrit dans la perspective d'un projet de direction plus global mené actuellement à l'échelle de la DPPE, qui devrait aboutir d'ici 2024.

D'UN LAB À L'AUTRE

Souvenez-vous, le mois dernier, Cédric Monteiro s'était rendu à l'UrbanLab pour y découvrir l'univers professionnel de Thomas Escure. Ce mois-ci, direction un tout autre lab... le laboratoire de voirie où travaille Cédric en tant qu'opérateur essais à la direction Amélioration du cadre de vie (DGEEP).

BIO EXPRESSO



Cédric Monteiro

Son BTS Géomètre-Topographe en poche, Cédric débute sa carrière en tant que technicien-géomètre au sein de cabinets privés. En 2011, il entre au Grand Lyon au poste de chef de brigade de l'unité Topographie. C'est en juin 2014 que Cédric devient opérateur essais au laboratoire de voirie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le poids lourd est le principal facteur de dégradation des routes : un passage d'un camion est l'équivalent de dizaines de milliers de voitures !

Le laboratoire de voirie compte une quinzaine d'agents, dont 5 opérationnels qui réalisent les essais routiers et géotechniques en lien avec les opérations de travaux d'entretien du patrimoine viaire ou d'aménagement du domaine public de voirie. « Nous intervenons avant, pendant et après les travaux, pour accompagner les subdivisions de voirie et la direction de maîtrise d'ouvrage urbaine, explique Cédric. Notre mission consiste à diagnostiquer l'état des routes, conseiller au choix des matériaux et structures lors des travaux neufs ou d'entretien et contrôler la qualité des travaux. Pour ce faire nous effectuons une multitude d'essais en laboratoire ou directement sur le terrain. Ces essais varient en fonction des situations - création d'une voie nouvelle, réhabilitation d'une chaussée, réfection de tranchées...- et des matériaux concernés - sol, béton, pierre, enrobé et asphalte. »



CARACTÉRISER LES SOLS

Cédric conduit Thomas dans la salle des analyses matériaux, qui s'apparente, avec ses fioles Erlenmeyer, à un véritable laboratoire de chimie. « Après avoir prélevé des échantillons de sols via un sondage sur site, c'est ici que nous faisons ce que nous appelons des contrôles d'identification géotechnique : analyse granulométrique au moyen de tamis, valeur au bleu de méthylène pour caractériser "l'argilosité" d'un matériau... Nous rédigeons ensuite des procès-verbaux afin de transmettre les informations recueillies et nos recommandations. »

Vous souhaitez participer à la rubrique Regards Croisés ?
Contactez-nous par mail à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com



MATÉRIAU HAUTE PERFORMANCE

Les opérateurs essais Laboratoire réalisent aussi, grâce à des techniques et des machines spécifiques, des tests de performances des matériaux. Par exemple, les bordures de trottoirs préfabriquées en béton sont immergées dans l'eau à 20° pendant 24h puis placées sous une machine, la « presse », pour vérifier leur résistance à la flexion. Des contrôles sont également effectués pour mesurer la capacité d'un matériau à drainer l'eau, évaluer l'adhérence d'un revêtement...



IMPRESSIONS

THOMAS ESCURE



Nous avons beau tous deux travailler dans un laboratoire, Cédric et moi évoluons dans des univers complètement différents, voir même opposés. Alors que je suis dans l'exploration, Cédric, lui, est dans le total contrôle !

◁ Vérification de résistance à la compression du béton : la charge est appliquée de manière continue et sans choc jusqu'à rupture de l'éprouvette.

ANALYSE DE LA CAROTTE

« Nous réalisons des essais routiers comme la carottage qui consiste à découper le corps de chaussée pour en connaître la nature et l'épaisseur des couches. Cela permet soit de diagnostiquer les pathologies d'une chaussée, soit de vérifier la qualité et les conformités des travaux neufs. »



UN DIAGNOSTIC MÉTICULEUX

Tous ces essais - une trentaine au total - exigent beaucoup de concentration et de rigueur. Il s'agit de suivre les procédures à la lettre. « Quand j'effectue un test, je me mets dans ma bulle pour ne pas être dérangé, confie Cédric. Je vérifie chaque donnée plusieurs fois. » L'évaluation de l'état de santé du Patrimoine de voirie métropolitain est entre de bonnes mains !



L'expérimentation « Territoire 0 chômeur » consiste à démontrer qu'il est possible, sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur longue durée qui le souhaite un emploi à durée indéterminée adapté à ses compétences. Pour cela, elle développe et finance de nouvelles activités utiles aux habitants de proximité ou aux acteurs économiques et sans concurrencer les emplois préexistants.

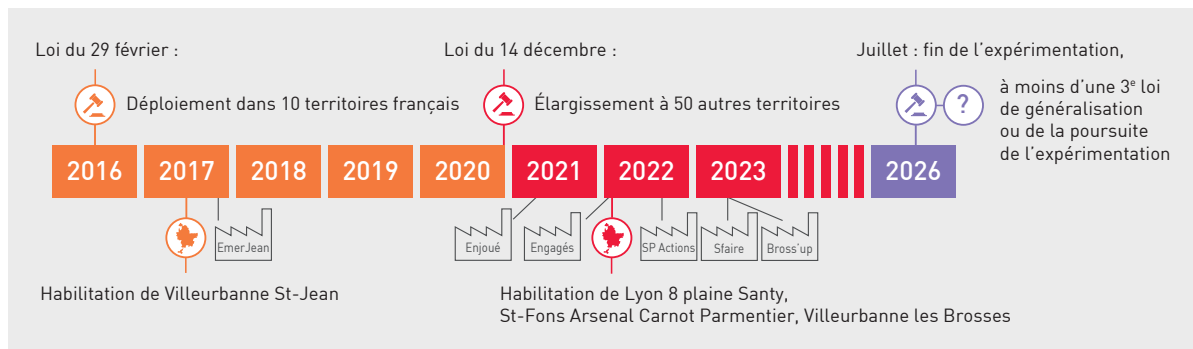
COMMENT FONCTIONNE LE TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR ?

Ce projet inverse la logique d'emploi et modifie l'action publique. Les personnes privées d'emploi passent de simples bénéficiaires à des acteurs au cœur du projet. Elles participent à la mise en place de l'entreprise à but d'emploi (EBE). Les activités commerciales de l'EBE qui les embauche sont choisies en croisant leurs compétences, capacités et souhaits avec les besoins encore non satisfaits du territoire.

Le financement de l'expérimentation repose sur l'activation des dépenses passives liées à la privation d'emploi. Il s'agit de rediriger les budgets publics issus des coûts de la privation durable de travail pour financer les emplois manquants sur les territoires. Le RSA est un exemple de dépense métropolitaine ainsi redirigée. Aujourd'hui, l'État verse 102 % du SMIC brut pour chaque équivalent temps plein et la Métropole en finance 15 %.

LA DÉMARCHE DANS LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Le quartier de Villeurbanne St-Jean, choisi dès le début de l'expérimentation en 2017 parmi 10 territoires en France, fait travailler actuellement plus d'une centaine d'habitants en CDI avec trois EBE. Trois nouvelles candidatures ont été retenues en 2022 grâce au soutien de la Métropole : Lyon 8 - Plaine Santy ; Saint Fons - Arsenal Carnot Parmentier ; Villeurbanne - Les Brosses. Trois autres sont en cours de préparation. « Nous passerons ainsi d'une centaine d'emplois créés à Villeurbanne depuis 2017 à plus de 250 d'ici fin 2023, avec une montée en charge progressive propre à chaque site jusqu'en 2025 » précise Christophe Lafoux, directeur Insertion et emploi (DDR).



QUELLES SONT LES ACTIONS DÉPLOYÉES PAR LA MÉTROPOLE ?



« Nous travaillons au développement d'activités pour les territoires et les EBE. Nous sommes en train de mettre en place une plateforme métropolitaine pour leur permettre des temps d'échanges, faciliter le développement de leurs activités et contribuer à "l'exhaustivité" du territoire, c'est-à-dire pour qu'un maximum de personnes soient embauchées en fonction des besoins locaux identifiés. », explique Claire Vanson, chargée de mission Territoire zéro chômeur et Structures d'insertion par l'activité économique à la direction Insertion et emploi.

Dans le cadre de cette plateforme métropolitaine, l'association "Le Booster" située à Villeurbanne et financée par notre collectivité accompagne les équipes

projets des EBE dans la recherche et le développement d'activités commerciales à l'échelle métropolitaine. Claire Vanson fait le lien avec les différents services concernés pour la recherche de terrains ou locaux situés dans les territoires habilités et appartenant à la Métropole pour les mettre à disposition des EBE à des prix avantageux. Un accompagnement dans leur évaluation et leur plan de communication est aussi en cours de construction.

Son cadre d'action ne se limite pas à l'accompagnement des EBE : « Il s'agit également de faire le lien avec les autres dispositifs d'accompagnement vers l'emploi des chômeurs de longue durée des associations ou entreprises spécialisées dans l'insertion, qui présentent aussi l'avantage de combiner emploi, formation et soutien personnalisé. »



« C'est très stimulant de se lancer des défis et de les relever, de se dire qu'on a réussi à aller au bout. »

Madrid, Florence, Vienne, Lisbonne, Genève, Marrakech, Venise... ces villes, Fabien Trevisan, chargé de développement des compétences managériales à la DRH, les a toutes visitées... en courant ! Le 28 mai prochain, c'est Édimbourg qu'il découvrira en participant à son 7^e marathon. Mais qu'est-ce qui fait courir Fabien ?

COURS FABIEN, COURS !

Question toute simple, pourquoi cours-tu ?

Parce que j'aime ça ! Parce que c'est un sport facile à pratiquer : une paire de baskets, un peu d'envie et c'est parti ! C'est aussi une façon de s'évader, un moment propice à la réflexion : j'organise mes idées, je trouve des solutions... Quand je cours, j'ai le temps de penser ! Plus jeune, je pratiquais plutôt des sports collectifs et je courais pour m'entretenir. Aujourd'hui, la course à pied est devenue mon activité sportive principale. C'est un sport individuel, mais on peut aussi prendre du plaisir à le pratiquer en courant à plusieurs.

Et tu cours souvent en groupe ?

Oui. Il y a 10 ans, on a créé un collectif avec quelques collègues. On est aujourd'hui une trentaine à courir ensemble régulièrement. On trouve des occasions de se retrouver en s'inscrivant à des courses dans la région, mais aussi à l'étranger. Cette année, nous préparons les courses du marathon d'Édimbourg. Nous serons 20 à partir pour un long weekend, ce qui nous permettra de visiter la ville et les alentours après les épreuves.

42,195 kilomètres, ce n'est pas rien ! Comment te prépares-tu à une telle épreuve ?

Un marathon, c'est bien plus que 42 km. C'est un vrai projet qui exige une rigueur d'entraînement et une bonne hygiène de vie. J'attaque ma préparation environ 3 mois avant pour être prêt le jour du départ. Je vais cumuler 500 km de course à pied et 500 km de vélo au cours de ces 3 mois, ce qui représente environ trois sorties par semaine de course et deux à vélo. Le

sommeil et l'alimentation sont aussi des éléments clés pour éviter une blessure et bien gérer tous ces efforts.

Qu'est-ce qui t'anime le jour de la course ?

L'ambiance, l'excitation d'être là avec tous ces gens qui se retrouvent sur la ligne de départ et s'apprêtent à faire la même chose au même moment, que l'on soit athlète de haut niveau ou amateur, homme ou femme, jeune ou vieux, valide ou en situation de handicap...

Et quand tu franchis la ligne d'arrivée ?

Le sentiment de satisfaction et de fierté est très fort ! C'est très stimulant de se lancer des challenges et de les relever, de se dire qu'on a réussi à aller au bout. Le dépassement de soi qu'implique ce type d'effort, et le sport en général, améliore la confiance en soi. Cela m'a souvent aidé sur le plan personnel et professionnel à accepter de nouveaux défis, à me lancer dans de nouveaux projets.

Un dernier mot pour nos lecteurs ?

Courir libère le corps et l'esprit. Vraiment... Si vous avez la chance de pouvoir le faire, il ne faut pas hésiter !



**Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com**



ON PEUT TOUS APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT !

C'EST PRATIQUE

« En France, chaque année, environ 40 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque. Si rien n'est fait dans les minutes qui suivent, les chances de survie sont quasi nulles.* » La DRHMG agit pour cette grande cause : depuis fin 2022, une vaste campagne de sensibilisation des agents aux Gestes qui sauvent parcourt différents sites de la Métropole.



* source : Fédération française de cardiologie

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – MARS 2023



Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ?
Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com

Merci à Ondine Cardonnell et Alicia De La Blanca Sanchez (DTEE), deux formatrices internes de choc qui vont vous apprendre à sauver des vies, et à Gauthier Gineyt (DRHMG) pour sa participation surprise !

LES ASSOS

21



COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03

LES ASSOS

SÉLECTION DE SPECTACLES/MATCHS/EXPOSITIONS

- **Vincent Segal & Ballake Sissoko**
Auditorium
- **Angélique Kidjo & Alexandre Tharaud** - Auditorium
- **Festival Nuits Sonores**
- **Festival Jazz à Vienne**
- **Printemps de Pérouges**
- **Les Nuits de Fourvière**
- **Matches Rugby :**
Lou/Perpignan, Lou/Bayonne



BRUNCH HIPPIQUE

Dimanche 4 juin 2023 à 12h, venez découvrir le milieu hippique et apprécier le spectacle des courses. Inscription jusqu'au 3 mai.



ÉPARGNE VACANCES 2023

La campagne Chèques Vacances et Macartevacances a pris fin le 28 février 2023.

Aucune dérogation ne sera acceptée.



BILLETTERIE EMILE'S

La billetterie EMILE'S (billetterie en ligne) est accessible uniquement via votre espace Cosmely.

CAMPS DE VACANCES ENFANTS

Pendant les vacances scolaires, le Comité social vous propose de choisir un séjour parmi ces organismes (merci de consulter leur site internet). Pour pouvoir bénéficier de la participation, les inscriptions doivent impérativement passer par le Comité social (sous réserve de disponibilité du prestataire).



→ Renseignements et inscriptions sur le site Cosmely.fr

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon

Tél. : 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org

Site : www.lyonsportmetropole.org



VOS RENDEZ-VOUS LYON SPORT MÉTROPOLE

- **BADMINTON** : dimanche convivial de pratique le 2 avril de 13h à 19h au gymnase Paillou (Lyon 8^e)
Contact : secretariat.badlsm1@gmail.com
- **PÊCHE** : safari truites les 22 et 23 avril à l'étang de Diémoz (38)
Contact : jerome.souffront@lyonsportmetropole.org
- **ÉCHECS** : pratique certains jeudis soir et samedis matins au siège (Lyon 1^{er})
Contact : echecs@lyonsportmetropole.org



P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - MARS 2023



L'UNITE SYNDICALE POUR GAGNER

Comme vous l'avez souhaité lors des dernières élections professionnelles, l'unité syndicale a pu se faire entre UNSA, CFTC, SNT CGC et UNICAT sur une plateforme commune de revendications, présentée à la vice-présidente aux ressources humaines le 30 janvier dernier et adressée au Président

(ci-après des extraits du courrier) : « **Agir concrètement et dans la durée, pour le pouvoir d'achat des agents métropolitains, est notre priorité pour les prochaines années. Il est temps de remettre à plat de manière globale et non plus sectorielle, les régimes indemnitaires des catégories C, B et A, avec la volonté de permettre à ce que chacune et chacun puisse bénéficier d'une augmentation nette de rémunération chiffrée, par notre intersyndicale, à 8 M€ par an pendant les 4 prochaines années. C'est pourquoi nous vous proposons, Monsieur le Président, si vous vous engagez dans le sens de cette approche globale de refonte des régimes indemnitaires à hauteur de 8M€ par an, de signer un protocole d'accord syndical 2023-2026, comme les textes vous l'y autorisent. L'année 2023 sera pour l'essentiel consacrée aux discussions et négociations sur le futur dispositif indemnitaire des agents métropolitains (suite UNICAT)...**

SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS

unsametropoledeleyon.com / Facebook : [unsametropole de lyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)
UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
 Facebook: « UnsaMétropoledeLyon » - Site internet: unsametropoledeleyon.com
 Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



L'UNITE SYNDICALE POUR GAGNER (suite)

...Afin de ne pas les pénaliser et d'agir directement et concrètement pour leur pouvoir d'achat, **nous vous proposons de mettre en place, dès cette année 2023, le doublement de la prime**

d'intéressement collectif, une augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant à 9 euros en conservant une répartition de la prise en charge à minima de 60% pour la part employeur, l'attribution de l'indemnité de télétravail par jour télé travaillé, l'augmentation de la participation de l'employeur pour les mutuelles pour compenser la hausse survenue en janvier 2023. Enfin, concernant l'amélioration des conditions de travail que vous annoncez de vos vœux, nous vous invitons à déployer sans attendre la formule de travail sur quatre jours tant attendue par nombre de vos agents fortement sollicités au quotidien. Nous vous associerons régulièrement à l'avancement de ces revendications.

SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS

unsametropoledeleyon.com / Facebook : [unsametropoledeleyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)
UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet : unsametropoledeleyon.com
 Mail : unicat@grandlyon.com



Réforme des retraites : 60 ans c'est possible !

Après plusieurs journées de manifestations massives, dans une situation où une immense majorité de la population rejette la réforme des retraites, le gouvernement s'entête à vouloir nous imposer deux ans de travail supplémentaires en reculant pour tous l'âge de départ à la retraite.

Le gouvernement émet des hypothèses marquées par une baisse de l'emploi public sur les 10 prochaines années qui serait inéluctable !? Or, il s'agit bien de choix politiques. Pourquoi baisser l'emploi public alors que les besoins sociaux de l'immense majorité de la population sont toujours là et parfois de plus en plus forts ? Il s'agit surtout de passer du service public à du privé lucratif en faisant des économies sur les masses salariales des collectivités. Après le vol des congés, après la remise en cause de notre droit à

la carrière, maintenant le gouvernement voudrait nous voler plus de 700 jours de retraite !

À PRÉSENT, FACE AU MÉPRIS DE NOS VIES, FACE À LA VIOLENCE SOCIALE DONT CETTE RÉFORME EST PORTEUSE, IL N'Y A PAS À AVOIR D'ÉTAT D'ÂME : MOBILISONS NOUS !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com
CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com
 Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEP CI@grandlyon.com
 Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon
<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Un nouvel agenda social à la Métropole : la CFDT souhaite plus d'équité

L'exécutif métropolitain va réaliser, pour la seconde partie du mandat, une clause de revoyure de l'agenda social qui a débuté en 2020.

La **CFDT** souhaite tout d'abord que les postes soient pourvus pour arrêter la vacance (10%) et diminuer les absences (10%). Les agents sont fatigués de réaliser le travail par manque d'effectifs. L'objectif est aussi de renforcer l'attractivité et de limiter les départs. L'expérimentation de la semaine de 4 jours devra se faire dans des conditions soutenables.

Il faut qu'il prenne en compte les catégories C les plus mal rémunérées, que les écarts entre agents selon la collectivité d'origine soient supprimés et que le régime indemnitaire soit équitable et conforme au droit.

Nous demandons l'alignement du régime indemnitaire sur celui de la filière technique.

Les négociations sont en cours et nous espérons que l'augmentation du budget du personnel (+5,7% en 2023) sera employée conformément à nos revendications.

La CFDT se bat pour les conditions de travail mais le sujet du pouvoir d'achat est fondamental au vu de l'inflation élevée.

Rejoignez-nous !

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
 Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



La Majoration du RIF Chauffeurs : un marché de dupes ?

Certains chauffeurs sont exclus du dispositif ! Cette situation est totalement injuste.

L'administration a mis des restrictions, ce qui pose un problème pour certains chauffeurs de la voirie qui n'ont pas été pris en compte.

La **CFTC** avait insisté sur la mise en place de cette majoration pour **TOUS LES CHAUFFEURS PL.**

Suite à notre sollicitation auprès de l'administration concernant ce dysfonctionnement, la collectivité nous a répondu avec une interprétation restrictive :

« *Le rapport en CT indique que le RIF Chauffeur est versé aux agents qui assument une fonction de chauffeurs poids lourds, attestée par la fiche de poste, dont les missions imposent le passage d'un permis et qui sont chargés d'assurer des missions de conduite.* »

La **CFTC** revendique cette inégalité et demande la majoration du RIF pour **TOUS LES CHAUFFEURS PL !**

Les fiches de postes absentes aboutissent à des évaluations annuelles virtuelles. L'administration à l'obligation de mettre à jour les fiches de poste pour chaque poste !

La **CFTC** a déposé un préavis de grève !

REJOIGNEZ-NOUS FAISONS BOUGER LES CHOSES EN 2023 !

Syndicat CFTC - Tél : 04 28 67 56 49 ou 06.

Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com

Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX
Ensemble et pour tous

L'AgL'Agenda Social 2023 vu par l'Administration

L'Administration mélange les actions inhérentes à sa fonction d'employeur (EPI, locaux, dispositif de signalement, logiciels, maintien à l'emploi, mobilité interne) avec le dialogue social avec les représentants élus par le personnel. Elle fait également face à une Métropole peu attractive et constate une pression accrue de la politique de rémunération pour les fonctionnaires et les contractuels.

Rémunération : remontée des bas salaires, RIF métiers pour certains C, création d'une prime d'engagement personnel pour ceux qui ont un projet de service ou projet politique, rémunération des contractuels en adéquation avec ceux des fonctionnaires, reconnaissance de qualification pour certains A, B et AM.

Conditions de Travail : droit à la déconnexion, expérimentation semaine en 4 jours, sport au travail.

Social : action sociale à budget constant avec le COS

Lisez notre agenda social sur le Petit Métro du mois dernier et comparez ! Nous espérons que la discussion n'est pas close...

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropoledeleyon.blogspot.com



Mourir au travail ou vieillir dans la misère

Avec sa réforme des retraites, brutale et injuste, le gouvernement veut faire travailler les Français jusqu'à l'usure et détricoter toute l'organisation de la société. Tout le monde en sortira perdant.

Nous sommes face à un choix de société. Le vieillir en bonne santé n'est pas pris en compte dans cette réforme, alors que les deux années de travail supplémentaire qu'il voudrait acter condamnent les travailleurs qui ont commencé à travailler tôt, les précaires, ceux dont la pénibilité n'est nullement prise en compte et quid de l'égalité salariale due aux femmes ?

Un retraité en bonne santé, c'est renforcer le lien social par son implication dans le monde associatif ou encore porter un soutien incommensurable d'aidant aux proches dépendants.

Rejetée par la majorité des salariés de ce pays, FO continuera, à vos côtés à mobiliser les énergies pour vouer aux gémonies toute réforme qui contreviendrait au droit de tout travailleur : celui de vieillir en bonne santé !

FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Les « oubliés » sont plus nombreux qu'on ne le dit !

Les personnels « administratifs » des MDM font entendre leur voix afin de ne pas être les oubliés du « Ségur ». Leur démarche est légitime, non seulement ils sont dans des

situations qui en fondent l'obtention, mais en plus ces personnels sont tassés en bas de l'échelle salariale. SUD Métropole de Lyon porte leurs revendications depuis l'année 2022 et notre demande pour ces agents est inscrite au PV du CT du 17/11/2022. Mais sont-ils les seuls concernés par la nécessité d'une revalorisation salariale chez les administratifs de la catégorie C ? Non. **Tous les administratifs en C sont dans ce cas.** Notre Organisation Syndicale **SUD demande que toute la filière de cette catégorie soit prise en compte.** C'est dans cette direction que nous orientons nos échanges avec la Métropole de Lyon, mais aussi, dans ce contexte, pour la reconnaissance de l'expertise métier et l'égalité Femmes/Hommes.

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57
E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



POUVOIR D'ACHAT.. 2023-2025

Une présentation du budget sur 3 ans, concernant l'agenda social a été exposé aux organisations syndicales fin janvier.

Force est de constater, que le budget proposé de **5M euros/an** est sous-évalué, au regard des enjeux qui nous attendent, et de l'inflation galopante.

Pour atteindre les objectifs d'égalité, d'harmonisation, d'attractivité, de reconnaissance, il faudrait augmenter très substantiellement ce budget.

En effet, ramené à la portion congrue d'un agent, **cela correspond à +35 euros net/mensuel** toutes thématiques confondues (Ségur sociaux-adm, Primes, RIF, RIG, Mutuelles, Ticket-Resto, Participation resto, Intéressement, etc ...) **ce qui est clairement insuffisant.**

Nous demandons, une augmentation conséquente du budget annuel, pour permettre d'atteindre de manière réaliste les objectifs d'amélioration du pouvoir d'achat.

Nous espérons, que l'exécutif répondra favorablement à cette demande légitime.

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



La grève contre la réforme des retraites est reconductible à partir du 07/03. A la CNT nous pensons que l'entêtement du gouvernement était tristement prévisible. Nous regrettons que cette décision n'ait pas fait consensus avant.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

Carton plein pour la semaine égalité femmes-hommes du 1^{er} au 8 mars à la Métropole ! Cette deuxième édition a rassemblé plus de 1500 participants, dont 500 agents métropolitains, qui ont participé à la riche programmation de conférences, tables rondes et rencontres autour des thèmes du corps des femmes, de la communication genrée, du sexisme au travail ou des liens entre le genre et l'espace public, le sport, l'économie et la culture. Sans compter la participation libre aux expositions et installations « Héro(ïne)s » sur les représentations féminines dans la bande-dessinée, « Cherchez la femme » en partenariat avec Arte et « Virginia, Virginia, Simone et moi » sur l'histoire du planning familial qui ont animé l'Hôtel de Métropole durant toute la semaine. Des temps forts pour changer ensemble les représentations ! Merci à tous les agents impliqués dans l'organisation : service Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations, Communication interne, direction Information et Communication, service commun de la Documentation et l'équipe gestion des salles.

